

NOUVELLES DES AIRES PROTÉGÉES D'AFRIQUE

NAPA 181

Conserver la nature en Afrique



L'élevage est possible dans certaines aires protégées... voir notre dossier du mois !

CE MOIS-CI DANS LA NAPA

**LE CHANGEMENT,
C'EST MAINTENANT !**

>>> P.2 - EDITO

Les enfants d'aujourd'hui joueront un rôle central dans la sauvegarde de la biodiversité africaine en encourageant les pratiques durables, la résilience et la gestion des divers écosystèmes du continent...

P.3 - NOS FORMATIONS EN LIGNE <<<

Une nouvelle plateforme pour nos MOOC, Essentiels et bientôt Tutoriels... On vous en dit + !

**MOOC, TOTOS ET
ESSENTIELS**

YOUTH CONSERVATION

>>> P.4 À 7 - EDUCATION ENVIRONNEMENTALE

Des nouvelles de nos actions pour l'éducation en ligne à la conservation... Bilan, projets 2024 et témoignages !

P.8 À 13 - LA GESTION ET L'UTILISATION DES RESSOURCES NATURELLES DANS LES AIRES PROTÉGÉES <<<

Une revue des différentes formes d'utilisation des ressources naturelles abritées par les aires protégées, selon leur catégorie de gestion...

**DOSSIER DU
MOIS**



LE CHANGEMENT, C'EST MAINTENANT !

Geoffroy MAUVAIS
Coordinateur du Papaco

➤➤➤ Après une année 2023 pas si bonne que ça pour l'environnement, il est temps de passer aux choses sérieuses en 2024.

Comme nous le savons tous, la conservation de la nature, en général, et de la faune en particulier, en Afrique, reste confrontée à des défis importants. Plusieurs éléments y contribuent et il est essentiel de les comprendre pour les aborder efficacement. Nous connaissons déjà les principaux facteurs, notamment la chasse illégale, et souvent légale, motivée par la demande croissante de produits issus de la faune sauvage. La surexploitation a un effet dévastateur sur les animaux et les plantes, poussant certaines espèces au bord de l'extinction, et il est peu probable que cela change avec la croissance attendue de la population humaine ! D'autres activités d'origine anthropique, notamment l'agriculture, l'exploitation forestière, l'exploitation minière et le développement d'infrastructures, entraînent la destruction et la fragmentation des habitats naturels, ce qui menace la survie de nombreuses espèces en perturbant les écosystèmes et les voies de migration. Il est évident que les changements climatiques affectent les écosystèmes et la disponibilité des ressources pour la faune et la flore. Cela se traduit notamment par l'évolution des températures et des précipitations, et de la fréquence des phénomènes météorologiques extrêmes. Cela favorise également l'installation d'espèces envahissantes, une autre menace majeure pour les populations d'animaux sauvages, qui sont également sensibles aux maladies, dont certaines sont transmises par les animaux domestiques ou les humains.

La réponse est insuffisante. De loin. De nombreux pays n'allouent pas les ressources adéquates pour une conservation efficace de la faune et de la flore sauvages, ainsi que pour une bonne gestion et une bonne gouvernance des aires protégées. Elles nécessitent une approche multidirectionnelle impliquant des efforts de conservation, des pratiques de développement durable, l'engagement des communautés et une collaboration internationale.

EDITO

La conservation des habitats nécessite sans aucun doute l'établissement et l'extension des réseaux de zones protégées afin de (mieux) préserver les écosystèmes essentiels et de soutenir l'aménagement durable du territoire. Tel est l'esprit de l'approche 30*30, que nous devons mettre en œuvre immédiatement.

L'engagement communautaire consiste à impliquer les communautés locales dans les efforts de conservation et les processus décisionnels, avec des programmes de conservation communautaires qui fournissent une réelle incitation économique pour la protection de la nature. Il faut absolument passer des discours à la mise en œuvre effective.

En plus de prendre des mesures pour limiter les causes du changement climatique, nous devons bien sûr renforcer la résilience des écosystèmes et mettre en œuvre des actions pour atténuer les effets de ces changements sur la faune et la flore sauvages. Il s'agit d'un engagement à long terme qui nécessite de travailler sur le terrain et de passer moins de temps dans les conférences. Il faut des changements radicaux dans la responsabilité des entreprises et des consommateurs, changements que nous ne voyons toujours pas malgré tout ce que nous répétons. Il est temps d'imposer des habitudes de consommation durables afin de réduire la demande de produits issus d'espèces sauvages et d'encourager des pratiques commerciales responsables parmi les entreprises opérant ou s'approvisionnant en Afrique.

Tout cela passe par l'éducation et la sensibilisation. La génération actuelle n'apportera probablement pas les changements escomptés, il faut donc espérer que nos enfants seront plus intelligents et surtout plus actifs. Les enfants d'aujourd'hui joueront un rôle central dans la sauvegarde de la biodiversité africaine en encourageant les pratiques durables, la résilience et la gestion responsable des divers écosystèmes du continent. Pour ce faire, nous devons absolument les sensibiliser à l'importance de la conservation de la nature. Ne serait-ce que pour sauvegarder leur propre avenir.

Si nous pouvons travailler correctement, ce sera notre priorité en 2024 !

Le PAPACO en ligne

[facebook/IUCNpapaco](https://www.facebook.com/IUCNpapaco)

[Groupe FB MOOC \(Français\)](#)

[@mooconconservation \(Instagram\)](#)

[@Papaco IUCN \(X\)](#)

[Site web du Papaco](#)

NOS FORMATIONS EN LIGNE : MOOC ET ESSENTIELS



MOOC Conservation est une plateforme hébergeant les formations en ligne de l'UICN-Papaco, développées en partenariat avec l'Université Senghor d'Alexandrie. **La toute nouvelle plateforme sera en ligne au cours du mois de janvier et la nouvelle session des cours démarre le **lundi 29 janvier**.**



LES MOOC FORMATION THÉMATIQUE

Les inscriptions reprennent à la mi-janvier

Les inscription reprennent à la mi-janvier

LES ESSENTIELS FORMATION PAR PROFIL



MOOC Gestion des AP
Objectif : comprendre les défis de la conservation en Afrique et comment les aires protégées peuvent aider à y faire face, du niveau local à l'échelle internationale.



MOOC Suvi écologique
Objectif : acquérir les bases essentielles du suivi écologique avec de nombreux exemples de suivi dans divers environnements et visant différentes espèces.



MOOC Application des lois
Objectif : étudier la notion d'application de la loi, ce qu'elle représente, quels sont ses écueils, ses opportunités, comment améliorer les résultats des AP, etc.



MOOC Conservation Espèces
Objectif : définir la notion d'espèce dans le cadre de la gestion des AP et expliquer comment la conservation des espèces s'intègre dans leur gestion.



MOOC Valorisation Ressources
Objectif : présenter des méthodes pour valoriser durablement les AP. Deux approches : avantages procurés par les ressources naturelles et tourisme durable.



MOOC Nouvelles technologies
Objectif : voir comment les technologies contribuent à la conservation avec des exemples pratiques : suivi écologique, stockage de données, blockchain...



MOOC Aires marines protégées
Objectif : comprendre la conception et la création des réseaux d'AMP, la gouvernance, le suivi écologique, mais aussi les activités économiques environnantes et comment les inclure à la gestion de l'AMP.



ESSENTIEL RANGER
Pour les gardes et agents de terrain dont le travail porte essentiellement sur la collecte de données, la lutte anti-braconnage, le guidage, la conduite d'aménagements. Ce parcours développe donc les compétences utiles à la mise en oeuvre des activités de terrain et sur les comportements à avoir pour y parvenir.



ESSENTIELS MANAGER-LOI ET MANAGER-RECHERCHE
Pour les techniciens et gestionnaires qui travaillent à la gestion d'initiatives de taille moyenne, à la planification et à la gestion de projets et programmes plus ou moins complexes et techniques. Ces deux parcours développent des compétences de gestion globales et spécialisées :



lutte anti-braconnage et activités de valorisation du territoire (MANAGER-LOI), évaluation, analyse, mesure d'impact, suivi écologique, recherche (MANAGER-RECHERCHE).



ESSENTIEL LEADER
Pour les cadres qui travaillent dans les organes de direction des parcs ou des grandes ONG, à l'élaboration de politiques nationales et régionales, à la coordination transectorielle et à la gestion de plans et programmes complexes. Ce parcours développe des compétences plus transversales permettant de comprendre les enjeux de la conservation de la biodiversité pour une prise de décisions éclairée.

MOOC-CONSERVATION.ORG



DÉBUT DES COURS : LUNDI 29 JANVIER

YOUTH CONSERVATION : DECOUVRIR, COMPRENDRE ET AGIR POUR LA PLANÈTE

L'UICN-Papaco met en ligne gratuitement des **ressources pédagogiques pour découvrir, comprendre et agir pour la survie de la planète**. La plateforme youth-conservation.org vise les jeunes de 10 à 17 ans et leurs formateurs, de **façon permanente, illimitée et gratuite** et propose des ressources permettant d'exposer de façon simple :

1. Le concept de nature ;
2. Pourquoi elle est importante ;
3. Comment et quoi faire pour la conserver.

Les thèmes couverts sont : **la biodiversité terrestre, la biodiversité marine, le changement climatique, les menaces sur la nature, le rapport entre la nature et notre santé et enfin l'avenir de la conservation de la nature**.

Les sujets sont traités en plusieurs étapes et de façon **interactive** : une vidéo présente le thème et sert d'introduction puis l'utilisateur suit une progression logique pour découvrir de quoi on parle, comprendre ce qui arrive et enfin réfléchir à comment agir. Le site est ludique et simple à utiliser à tout âge !

Le Papaco n'a pas oublié les formateurs ; ainsi la plateforme youth-conservation.org propose des ressources complémentaires à destination des enseignants, parents, responsables de club nature, ONG, etc. pour les aider à animer les discussions. Pour chaque module, sont proposés un poster récapitulant les enseignements clés (il peut être imprimé), et un guide détaillé avec des ressources utiles pour aller plus loin dans les enseignements et faciliter les apprentissages. Les guides exposent aussi des idées d'actions en faveur de la préservation de l'environnement que le formateur peut mettre en place avec les jeunes qu'il/elle encadre.



>>> BILAN 2023

Continuons à semer chaque jour la graine de l'éco-citoyenneté dans le cœur des enfants !

Cette fin d'année est l'occasion de faire le bilan de Youth Conservation et de ses activités. Voici quelques chiffres qui illustrent un début très positif et encourageant pour la suite.

- **Un site internet 100% gratuit** comprenant des ressources pédagogiques et éducatives à destination des enfants et de leurs encadrants ;
- **Six modules pour découvrir, comprendre et agir pour la planète** ;
- **59 attestations d'Aptitude à éduquer à la conservation de la nature** délivrées depuis mai 2023 à des enseignants et formateurs de toute l'Afrique francophone et Haïti ;
- Plus d'une **100aine d'écoles et d'ONG engagées** à nos côtés sur le terrain pour éduquer à la conservation de la nature ;
- **180 participants** aux webinaires mensuels ;
- **Plus de 11 000 visiteurs sur le site** depuis son lancement en fin 2022.

Derrière ces chiffres, il reste beaucoup à faire. La crise environnementale, globale, pressante, nécessite une réponse urgente et collective. Chaque éco-citoyen peut jouer un rôle important dans la construction d'une société consciente de son impact sur l'environnement et engagée dans des actions pour préserver la planète. Ce rôle, c'est son rôle : aussi petit soit-il, multiplié par huit milliards, il peut devenir une grande réalisation !

L'éco-citoyenneté est donc cruciale aujourd'hui car elle offre une approche proactive pour aborder les défis environnementaux. Alors, cultivons l'amour de la Terre dès le plus jeune âge, semons les graines de la conscience environnementale, cultivons sans relâche ce lien si précieux avec la nature, soyons les créateurs des citoyens responsables et engagés de demain. N'oublions pas que la Terre est un héritage que nous devons transmettre, avec soin, aux générations à venir !

Nous avons de grandes ambitions pour 2024 et comptons sur vous pour utiliser nos ressources, les partager largement et continuer à transmettre avec passion et enthousiasme vos connaissances aux enfants.

YOUTH CONSERVATION : LES PRINCIPAUX PROJETS POUR 2024

FORMATION DES ÉDUCATEURS

- A l'instar des formations en ligne présentes sur le site mooc-conservation.org, nous mettrons en ligne un **tutoriel** intitulé **“Education à la Conservation de la Nature”** pour répondre aux besoins de formation des encadrants et ainsi renforcer leurs capacités. Ce tutoriel sera composé de **7 modules** : l'attitude du bon pédagogue, les méthodologies et pédagogies utiles, les ressources et outils pédagogiques, la pédagogie de projet, l'évaluation et la formation à éco-citoyenneté. Il sera sanctionné par **une attestation d'Aptitude à l'Éducation environnementale**. Un grand merci à tous les enseignants et formateurs qui nous ont aidé à préparer ce tutoriel et ont relu les différents modules !

Ouverture prévue en février 2024 sur mooc-conservation.org

- Nous poursuivrons les **webinaires**, chaque mois. Nous réunissons en ligne, pendant 1 heure, des enseignants et des formateurs engagés intervenant en milieu scolaire pour développer une thématique particulière et l'illustrer par leur expérience terrain.

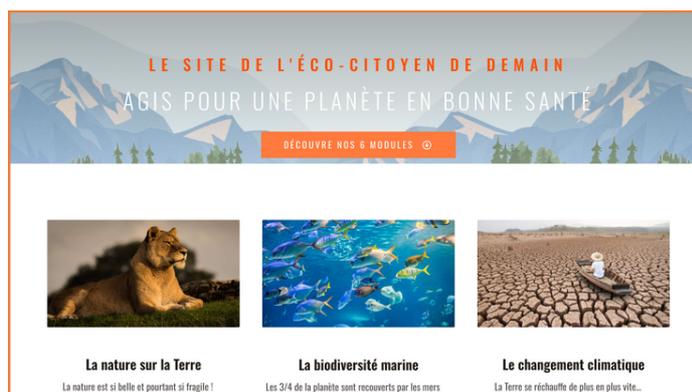
Prochain webinaire prévu le jeudi 25 janvier 2024.

- Nous souhaitons proposer nos ressources sous format **podcasts** : pour faciliter la diffusion, l'accès et l'apprentissage, nous allons ainsi retranscrire sous forme de 18 épisodes audios l'intégralité de nos six modules. Il sera ainsi plus aisé d'envisager la traduction en différentes langues plus tard dans l'année.

Lancement au cours du premier trimestre 2024.

NOUVEAU SITE & TRADUCTION EN ANGLAIS

- Le site Youth Conservation fait peau neuve ! **Nouveau design et navigation simplifiée** pour une utilisation adaptée aux plus jeunes. Rendez-vous courant janvier 2024 sur www.youth-conservation.org.
- La moitié du continent africain parlant anglais, il nous paraît indispensable d'avoir une version anglaise des ressources ! Le site Youth Conservation sera donc proposé en version bilingue, **l'intégralité des ressources additionnelles (poster, guides d'animation, etc.) seront disponibles en français et en anglais**, toujours gratuitement. La mise en ligne du nouveau site bilingue est prévue pour **février 2024**.



POUR NOUS (RE)JOINDRE

- Vous souhaitez participer à la diffusion et à la vulgarisation de youth-conservation.org et bénéficier en retour du réseau et de la visibilité de l'UICN-Papaco ? Contactez-nous à l'adresse info@youth-conservation.org avec une courte présentation de votre projet (école, club, association, etc...).
- Une question ? Un commentaire ? Dites-nous tout ! Par email : info@youth-conservation.org ou sur le groupe privé FB : cliquez [ici](#)
- Recevez notre newsletter trimestrielle en vous abonnant [ici](#).



ET SUR LE TERRAIN ? TÉMOIGNAGES DE NOS ONG PARTENAIRES

»»» ONG RENEWED HOPE FOR THE FUTURE (RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO) - PAR MOISE BUMBA SYLVAIN, COORDONNATEUR -RHF

Mardi, 21 novembre 2023, nous avons animé une séance de formation pour les enseignants et mis en place un club d'éducation environnementale à l'école primaire de LURHONDA, Kabare (République Démocratique du Congo).

Nous sommes convaincus qu'en fournissant une éducation environnementale dès le plus jeune âge, nous pouvons inculquer aux enfants un fort sens de responsabilité envers la planète, et les inspirer à devenir des leaders dans la protection de l'environnement. Avec l'augmentation croissante des problèmes environnementaux, il est crucial d'éduquer les générations futures sur l'importance de la durabilité et de la préservation de notre planète.

Au sein de ce club, les enfants auront la possibilité d'apprendre sur des sujets liés à l'environnement. **Selon le modèle mise en place par Youth Conservation, ils pourront également participer à des projets pratiques, tels que la mise en place des jardins écologiques, la plantation d'arbres, et la sensibilisation de la communauté sur les problèmes environnementaux.** Nous avons senti un sentiment d'engagement fort et responsable de la part des élèves et les enseignants qui vont accompagner la réalisation du programme. Nous sommes impatients de voir les enfants s'impliquer et observer l'impact positif qu'ils auront sur notre communauté et sur la planète dans son ensemble.

Bravo à l'ONG Renewed Hope for the Future pour leur engagement et son énergie sur le terrain !

Si vous souhaitez en savoir plus et/ou soutenir l'ONG, vous pouvez contacter directement : renewedhopeinfuture@gmail.com



»»» ONG ESADEVCI (CÔTE D'IVOIRE) - PAR YVES AMANY, ENSEIGNANT ET MEMBRE DE L'ONG ESADEVCI

Le Mercredi 29 Novembre dernier, s'est tenu dans l'enceinte du Lycée d'enseignement artistique de Cocody à Abidjan, une activité de présentation de la plateforme Youth Conservation aux élèves de la classe de 2nde (section Arts plastiques). Les apprenants ont été amenés à réaliser des dessins représentant des animaux en voie d'extinction. Les plus beaux dessins ont été sélectionnés. Ensuite, les animateurs de l'ONG ont présenté la plateforme Youth Conservation, son fonctionnement et ses ressources (notamment les posters des 6 modules). A la suite de cette activité, l'ONG Esadevci a prévu de lancer un quiz à l'attention des apprenants portant sur les ressources de Youth Conservation, et notamment concernant la biodiversité terrestre.

Bravo aux élèves pour leurs magnifiques dessins et à l'ONG ESADEVCI pour l'animation de cette activité artistique. L'approche artistique est toujours une approche très pertinente pour soutenir les apprentissages et faire prendre conscience aux enfants de leur responsabilité.

Si vous souhaitez en savoir plus et/ou soutenir l'ONG, vous pouvez contacter directement Yves Amany : yesamany220@gmail.com



LE BILLET DE ... JEUNES VOLONTAIRES POUR L'ENVIRONNEMENT : TISSAGE DES SACHETS PLASTIQUES PAR DE JEUNES HANDICAPÉS AU BURKINA FASO PAR NIKIENTA OLIVIER TUINA, DIRECTEUR EXÉCUTIF

Au Burkina Faso, les activités d'éducation environnementale se multiplient au profit des populations et de diverses cibles. Les Organisations de la Société Civile initient de nombreuses activités afin d'éduquer les citoyens à l'environnement. L'objectif est de former des citoyens conscients, responsables et respectueux des autres et de leur environnement, capables de participer à l'action et à la prise de décision collective. Parmi les bénéficiaires de ces activités d'éducation environnementale, l'implication des personnes handicapées est plutôt rare. Alors qu'il y a nécessité d'impliquer toutes les couches, statuts et raisons sociales, de tout le peuple. Certains pourraient croire que les personnes handicapées ne doivent pas bénéficier de l'éducation à l'environnement. L'association Jeunes Volontaires pour l'Environnement du Burkina Faso innove par son rapprochement avec les personnes handicapées du centre National des personnes handicapées moteur. Elle initie une activité d'apprentissage du tissage des sachets plastiques pour en tirer des cordes pour la fabrication d'autres objets à valeur économique. Ainsi, au Burkina Faso, il existe un Centre National des Personnes Handicapées Moteurs qui regroupe donc les personnes en situation de handicap moteur. C'est un centre de formation et de production artisanale au profit des de ces individus. Beaucoup de secteurs d'activités sont couverts : la sérigraphie, la soudure, la maroquinerie, le design, les tricotages...

Le tissage des sachets vient comme une **nouvelle filière d'apprentissage avec un fort potentiel de contribution à l'émancipation économique des personnes handicapées**. Considérant **la vulnérabilité de ces personnes face aux problèmes environnementaux, il est important de les outiller de sorte qu'elles puissent être capables de développer des activités artisanales génératrices de revenus**. Au centre National des personnes handicapés moteurs, seule la soudure permet pour le moment de générer des ressources. Les autres secteurs peinent au plan économique.

L'idée de tisser les sachets plastiques vient en réponses aux problèmes de gestion des déchets plastiques dans nos villes. Il s'agit de tisser les sachets après usage pour obtenir des cordes. Ces dernières sont ensuite employées à la fabrication d'objets comme les protèges-plants, utiles lors des plantations d'arbres ; ces cordes servent également à d'autres fins économiques : elles sont tangibles et rigides et peuvent être utilisées pour attacher des choses, ou pour la fabrication de paniers, de chaises, tables avec d'autres supports en bois ou en fer. L'objectif est de réduire les envois de sachets plastiques dans les villes, tout en tissant ces sachets et en valorisant les cordes pour des objets vendables et à valeur économique. L'implication des personnes handicapées dans les activités d'éducation environnementale est donc plus que nécessaire. Plusieurs approches permettent cela. Mais **l'idéal est toujours d'aller vers avec une activité qu'elles peuvent pratiquer pour résoudre un problème environnemental dans leur cadre de vie tout en faisant du chiffre d'affaire pour joindre les deux bouts !**



JVE existe au Burkina depuis 2009. Elle fait partie du réseau international de jeunes volontaires pour l'environnement qui intervient dans plus d'une vingtaine de pays africains. Sa mission est de développer le leadership et l'écocitoyenneté des jeunes en vue de leur implication dans la promotion du développement durable des communautés.

Si vous souhaitez en savoir plus et/ou soutenir l'ONG, vous pouvez contacter directement : jve.bf@gmail.com (226) 02 50 10 10)

Gouvernance et gestion des aires protégées

Chapitre 25 – Gestion de l'utilisation des ressources et du développement

Ashish Kothari and Rosie Cooney



Gouvernance et gestion
des aires protégées

Editeurs : Quentin L. Worboys, Michael Lockwood, Ashish Kothari,
Sue Riley et Ian Purdie

»» A propos de « Gouvernance et gestion des aires protégées »

Le livre « Gouvernance et gestion des aires protégées » est une compilation de textes originaux, d'études de cas et d'exemples du monde entier. Il s'appuie sur les connaissances et l'expérience de nombreux acteurs des aires protégées qui présentent les connaissances actuelles et les idées innovantes des diverses branches de la gouvernance et de la gestion des aires protégées.

Cette NAPA présente des extraits du chapitre 25 de cet ouvrage.



Utilisation des ressources dans et autour des aires protégées

À travers le monde, les aires protégées ont, pour la plupart, été traditionnellement habitées ou exploitées par l'homme. Les utilisations résidentes, mobiles ou saisonnières des terres, des eaux et des espèces sauvages dans ces aires sont à la fois anciennes et répandues. Il n'existe pas d'évaluation complète, à l'échelle mondiale, mais des extrapolations fondées sur des études indicatives provenant de diverses régions et pays cités ci-dessous donnent à penser qu'une très grande proportion, sinon la majorité, des aires protégées sont susceptibles d'être habitées et/ou utilisées par les populations.

Les chiffres disponibles dans quelques régions ou pays suggèrent que le nombre de personnes utilisant actuellement les ressources dans les aires protégées est d'au moins plusieurs dizaines de millions. Une analyse globale de la situation à la fin des années 1990 a révélé qu'environ 70 % des plus de 30 000 sites (alors) inscrits sur la liste des aires protégées des Nations unies autorisaient une utilisation locale des ressources naturelles.

Si l'on inclut les « nouveaux » types de gouvernance des aires protégées qui ne font pas nécessairement partie du système formel, comme les aires du patrimoine autochtone et communautaire (APAC) et les aires protégées privées (APP), le nombre d'aires habitées ou utilisées augmente encore, ainsi que le nombre de personnes impliquées. Toutefois, il n'existe pas de chiffres complets pour ces types d'aires protégées.

Utilisation des ressources et catégories d'aires protégées de l'UICN

Les types d'aires protégées varient considérablement quant au niveau d'utilisation des ressources sauvages qu'elles permettent, et bien que la catégorie Ia (Réserve naturelle intégrale) empêche généralement l'extraction et l'utilisation de ressources, une telle utilisation, à un certain degré, est probablement compatible avec toutes les autres catégories. Par exemple, la catégorie Ib (Aire de nature sauvage) est définie comme incluant l'objectif de permettre aux peuples autochtones de suivre des modes de vie traditionnels, y compris l'utilisation des ressources d'une manière compatible avec les objectifs de conservation. Ces sites sont également valorisés pour leurs potentiels touristiques, en particulier pour l'écotourisme. De même, les aires protégées de catégorie II (Parc national) peuvent tenir compte des besoins des populations autochtones et locales en termes d'utilisation durable des ressources à des fins de subsistance. La catégorie IV (Aire de gestion des espèces ou des habitats) s'appuiera parfois sur les modes traditionnels d'utilisation des ressources (par exemple, le pâturage) pour maintenir les valeurs de conservation souhaitées, tandis que le maintien des modes d'interaction entre les humains et les paysages terrestres ou marins par le biais de pratiques traditionnelles est l'un des principaux objectifs de la catégorie V (Paysage terrestre ou marin protégé).

Enfin, l'utilisation durable est au centre des aires protégées de catégorie VI (Aires protégées avec utilisation durable des ressources naturelles). Ces sites couvrent aujourd'hui 32 % de la superficie mondiale des aires protégées attribuées à une catégorie de l'UICN (la plus grande), et présentent des niveaux de naturalité ou d'influence humaine similaires à ceux des aires de catégorie II (Parc national).

Reconnaître le rôle de l'utilisation durable dans la conservation

Il est de plus en plus reconnu qu'une utilisation durable des ressources peut souvent être tout à fait compatible avec les objectifs de conservation, et y contribuer. Dans certains cas, les utilisations humaines traditionnelles ont contribué à façonner les paysages terrestres ou marins d'une manière que les défenseurs de l'environnement considèrent importante, ou peuvent fournir des incitations aux efforts de protection et de conservation, ou générer des revenus indispensables pour financer les aires protégées.

Principes généraux et approches de l'utilisation des ressources dans les aires protégées

Droits d'utilisation et gouvernance

Qui détient les droits d'accès et d'extraction des ressources d'une aire protégée (terrestre ou marine) et qui a le droit de participer à la gestion sont des questions importantes et parfois controversées. Les droits peuvent découler du régime et des pratiques autochtones, coutumières ou traditionnelles, ou peuvent être développés par le biais de politiques et de lois. Ils peuvent être détenus collectivement ou individuellement, et peuvent être cédés ou transférables de façon permanente par l'achat. Les droits de gestion précisent qui doit participer à la prise de décisions en matière de gestion des aires protégées : ils peuvent être détenus par les gouvernements, par les peuples autochtones et les communautés locales, ou par une combinaison des deux (cogestion). Les droits d'utilisation précisent qui peut avoir accès à une aire protégée ou à une ressource (droits d'accès) et quel degré d'activité (par exemple, le nombre de pêcheurs ou de jours de pêche) ou d'extraction (par exemple, le volume de bois de chauffage ou les tonnes de captures) est autorisé (droits de retrait). La reconnaissance appropriée et équitable de ces droits d'utilisation des ressources est de plus en plus considérée comme essentielle pour parvenir à une gestion efficace et durable de l'utilisation des ressources.

Connaissances traditionnelles et autochtones

Une gestion efficace des ressources doit être fondée sur de bonnes informations, susceptibles d'être présentes dans les systèmes de connaissances et pratiques culturelles autochtones et traditionnelles, quand elles sont encore répandues, ou dérivées de méthodes scientifiques occidentales, et idéalement une combinaison de ces éléments. Les connaissances autochtones/traditionnelles et locales peuvent être d'une importance capitale, par exemple pour cartographier les aires d'utilisation des habitats et des ressources, établir des aires d'utilisation des ressources viables et socialement acceptables, élaborer des stratégies axées sur la restauration des paysages, accroître la résilience des écosystèmes et mieux s'adapter aux changements climatiques. Cela est particulièrement important dans les aires marines protégées, par exemple, où les utilisateurs locaux des ressources ont tendance à posséder une connaissance approfondie de la répartition, de l'abondance et des conditions environnementales des ressources, dans un contexte où ces ressources sont mobiles et où le suivi est difficile.

Utilisation durable et équitable

La gestion de l'utilisation dans un but de durabilité et d'équité est une priorité essentielle pour maintenir les valeurs de la biodiversité. La Déclaration politique de l'UICN sur l'utilisation durable des ressources sauvages (2000) reconnaît que l'utilisation durable est un outil de conservation important, car elle offre aux populations des incitations à la conservation sous forme d'avantages sociaux, culturels et économiques. Ces aspects sont hautement pertinents pour les aires protégées. Ils soulignent également l'importance de la gestion adaptative, les limites biologiques des espèces et des écosystèmes, les structures de gouvernance, le fait que les utilisateurs aient un intérêt formel ou informel dans les ressources qu'ils utilisent et l'élimination des incitations perverses. L'importance d'un régime foncier clair et sûr sur les terres et les ressources, comme base pour motiver les utilisateurs locaux à parvenir à une utilisation durable a également été clairement démontrée par un processus d'analyses régionales et d'études de cas mondiales dirigé par l'UICN. Dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique (CDB), les principes pour parvenir à une utilisation durable (l'un des trois principaux objectifs de la convention) ont été détaillés dans les Principes et lignes directrices d'Addis-Abeba. Ces principes et documents connexes fournissent un cadre important pour la gestion de l'utilisation des ressources dans les aires protégées.

Comme pour la durabilité, l'équité socioéconomique est un élément crucial de l'utilisation des ressources. Par exemple, l'intégration des aspects sexospécifiques dans la pensée, la stratégie et la gestion de toute forme d'aires protégées est essentielle, sans quoi l'accès et l'utilisation des ressources par les femmes risquent de subir une marginalisation. Dans le secteur de la pêche, l'importance des femmes, en particulier dans les secteurs pré et post-capture, doit être reconnue. Dans les communautés de pêcheurs, les femmes n'ont souvent pas accès au poisson, et peuvent se voir refuser un rôle dans la prise de décisions en raison des normes culturelles existantes, et devoir faire face à des problèmes plus généraux de manque de crédit et de services de transport et de sous-évaluation de leur travail. De même, les inégalités d'accès aux ressources, telles que celles existant entre différents groupes ethniques, classes, castes et autres divisions sociales, peuvent entraver l'utilisation durable des ressources et doivent être abordées avec sensibilité.

Gestion de l'utilisation des ressources dans les aires protégées : approches et exemples

La gestion de l'utilisation des ressources dans les aires protégées doit être très sensible au contexte, et tenir compte de la forme d'utilisation en cause, des caractéristiques de la ressource et du contexte socioéconomique. Dans cette section, certains des principaux types d'utilisation seront discutés, en s'appuyant sur des exemples provenant d'une grande variété de régions.

Récolte de produits végétaux sauvages (utilisation locale et commerce)

Les forêts, zones humides, prairies et milieux marins protégés sont source d'une vaste gamme de produits forestiers non ligneux (PFNL), définis comme toute matière biologique, autre que le bois rond industriel et les produits qui en résultent, récoltés à l'intérieur et en lisières des forêts naturelles, modifiées ou perturbées. Les PFNL ont une grande valeur économique et de subsistance. Par exemple, Schippmann et al. (2006) estiment que jusqu'à 70 000 espèces de plantes supérieures sont utilisées comme médicaments dans le monde entier, dont environ 3 000 font l'objet d'un commerce international. En outre, on estime que pour 80 % de la population mondiale, les plantes constituent la principale forme de médicament disponible.

Chasse et pêche

Un certain nombre de formes de chasse et de pêche ont lieu dans certaines aires protégées, légalement et illégalement, à des fins de subsistance et à des fins commerciales. Le gibier a longtemps été important pour les communautés rurales, et de nombreuses aires protégées autorisent une chasse et une pêche de subsistance limitées. La viande de brousse est un terme couramment utilisé pour décrire la viande issue de la chasse aux animaux sauvages, principalement dans les environnements forestiers, dans les pays où le bétail domestique n'est pas commun. C'est aujourd'hui une activité commerciale et de subsistance importante en Afrique et, dans une moindre mesure, en Amérique du Sud et en Asie. Dans certaines régions, elle assure la majorité des besoins humains en protéines et en graisses, comme dans le bassin du Congo. Impliquant un coût matériel peu élevé, les jeunes hommes des communautés pauvres peuvent facilement y prendre part, et le commerce décentralisé signifie qu'une grande partie de la valeur des biens revient au chasseur.

Agriculture

L'agriculture de subsistance et l'agriculture de marché sont largement pratiquées dans certains types d'aires protégées, en particulier (mais pas seulement) la catégorie V de l'UICN. Les systèmes de culture et d'élevage sont souvent complétés par des ressources provenant d'écosystèmes naturels. Les forêts et zones humides environnantes sont utilisées à diverses fins, y compris la collecte de litière de feuilles, de produits antiparasitaires, de médicaments, de nourriture, de fourrage et de combustibles.

La culture itinérante, ou swidden, est largement pratiquée comme une forme d'agriculture de subsistance à travers le monde, en particulier dans certaines parties d'Asie, d'Afrique, des îles du Pacifique et d'Amérique centrale et du Sud. En règle générale, sous de faibles densités de population, et lorsque pratiquée par les agriculteurs traditionnels, la culture itinérante a un impact minimal à long terme sur une forêt tropicale. Un tel système est généralement considéré comme durable lorsque la période de jachère des terres se situe entre sept et 20 ans. Plusieurs facteurs, y compris l'arrivée des forces du marché et l'augmentation de la population locale, ont réduit la durabilité de la culture itinérante dans de nombreux endroits.

Pâturage et pastoralisme

Des études ont montré que certains niveaux de pâturage sont durables, et qu'ils peuvent également être essentiels au maintien de certaines prairies très diversifiées, la suppression des personnes et du bétail entraînant une diminution de la biodiversité dans l'aire protégée. En Afrique et en Asie occidentale, les éleveurs nomades ont fait paître durablement leur bétail dans certaines régions pendant des siècles. Lorsque les cultures traditionnelles étaient basées sur l'élevage du bétail, les systèmes qu'elles ont établis sur de longues périodes ont souvent façonné le paysage, leur utilisation devenant partie intégrante du maintien des processus écologiques et de la biodiversité.



Peuples mobiles en migration à travers leur APAC, Iran

Source : CENESTA

Utilisation des ressources côtières et marines

Les écosystèmes côtiers des aires marines protégées (AMP) accueillent souvent une importante utilisation des ressources, à des fins de subsistance et commerciales. Les récoltes incluent des ressources comestibles comme les poissons, les mollusques, les mammifères marins et les algues, des ressources de construction comme le bois de mangrove, les blocs de corail, le sable et la chaux, des ressources d'ornement comme les coquillages, les perles et les coraux, une utilisation scientifique incluant un large éventail d'espèces, un usage industriel, comme les palourdes géantes et les espèces produisant des produits pharmaceutiques, ainsi qu'une utilisation de mariculture comme les moules et les huîtres. De plus en plus, l'écotourisme et l'éducation sont des éléments importants de l'utilisation des environnements marins.

Conclusion

Quelques observations finales s'imposent pour les deux aspects abordés dans ce chapitre : l'utilisation des ressources et les projets de développement.

L'utilisation des ressources peut contribuer de plusieurs façons à la réalisation des objectifs de conservation, en termes écologiques (par exemple, lorsque les valeurs de la biodiversité sont maintenues par l'utilisation), économiques (par exemple, lorsque l'utilisation durable génère des revenus pour la gestion du parc) et sociaux (par exemple, lorsque l'utilisation durable locale renforce ou maintient le soutien local et l'assentiment pour la conservation). Les politiques et pratiques de conservation doivent être suffisamment souples pour tenir compte de l'utilisation des ressources par les communautés locales, en particulier lorsque celles-ci sont cruciales pour la survie et les moyens de subsistance, et sont ou peuvent être rendues compatibles avec les objectifs de conservation (en supposant que ces objectifs aient été définis de manière démocratique, en utilisant les meilleures connaissances disponibles et les principes et pratiques de « bonne gouvernance »). Cela a tendance à se produire souvent dans le cours naturel des événements, dans le cas des APAC, et dans une certaine mesure dans les aires protégées gérées conjointement, mais peut nécessiter une attention particulière dans de nombreuses aires protégées gérées par les gouvernements.

Lorsque cette utilisation des ressources ne peut en aucun cas être compatible avec les objectifs de conservation, des mesures ont été prises, dans de nombreux cas, pour imposer des restrictions et fournir ou faciliter simultanément des solutions alternatives. Cependant, ces solutions alternatives peuvent ne pas toujours compenser adéquatement les pertes ou peuvent ne pas être culturellement appropriées et économiquement réalisables. Ces lacunes constituent une leçon clé des initiatives de PCDI dans diverses parties du monde et doivent être prises spécifiquement en compte dans la planification de la gestion des aires protégées.

Il est important de se rendre compte que chaque situation est unique. Ce qui fonctionne pour rendre l'utilisation durable des ressources dans un site peut ne pas fonctionner dans un autre. Certains points communs entre les sites et les situations peuvent être identifiés, et des enseignements peuvent être tirés entre les sites, mais pour chaque site et situation, une nouvelle évaluation, une étude et un suivi basés sur les connaissances locales et externes seront nécessaires. Les conflits inter et intra-communautaires, en particulier liés au régime foncier et à la rétention de terres, à l'accès aux ressources et à la répartition des avantages de ces utilisations, doivent être résolus pour que l'ensemble de la communauté participe effectivement à la conservation.

La sécurité foncière, les droits territoriaux, les droits sur les ressources, le droit de participer à la prise de décision et les responsabilités concomitantes à l'égard de la conservation et des autres peuples sont de plus en plus considérés comme essentiels pour la participation des populations locales à tous les types de gouvernance des aires protégées, ainsi que pour clarifier les rôles et responsabilités des organismes gouvernementaux dans le cas des aires protégées gérées par les gouvernements.

La gestion efficace des ressources doit reposer sur une bonne information, intégrée dans la science, les connaissances et les pratiques culturelles autochtones et traditionnelles, ou dérivée de méthodes scientifiques modernes. Les connaissances autochtones / traditionnelles et locales peuvent être d'une importance capitale pour cartographier les zones d'utilisation des habitats et des ressources, et établir des zones d'utilisation des ressources viables et socialement acceptables.

Il est important d'intégrer des stratégies pour faire face à divers types de manque de privilèges sociaux et économiques, y compris les inégalités entre hommes et femmes, les préjugés et inégalités ethniques, la capture des avantages par les élites et autres facteurs susceptibles de fausser la répartition équitable des pouvoirs et des capacités de prise de décision et des avantages en matière de conservation.

Conclusion (suite)

Des leçons peuvent être tirées des différents types de gouvernance. Par exemple, de nombreuses APAC ont élaboré des modes d'adaptation et des processus institutionnels pour déterminer les niveaux et types d'utilisation des ressources ne mettant pas en danger les écosystèmes et les espèces concernés, dont le gouvernement et autres pourraient tirer des enseignements. À l'inverse, de nombreuses aires protégées gérées par les gouvernements ont développé des systèmes robustes de planification de la gestion, dont les APAC pourraient tirer des enseignements. Aux niveaux national et infranational, des plateformes de partage et d'apprentissage doivent être créées.

Les facteurs mondiaux actuels et potentiels, tels que les changements climatiques, sont susceptibles de modifier la situation de l'utilisation des ressources à l'intérieur et autour des aires protégées. Une résilience et une flexibilité considérables, la connectivité entre les grands paysages terrestres et marins, et une collaboration entre les différents ayant-droits et parties prenantes seront nécessaires pour s'adapter à ces changements.

Les projets et processus de développement et d'infrastructures ayant un impact sur les aires protégées et autres sites de conservation doivent passer par des processus de sélection et de prise de décision démocratiques et fondés sur les connaissances, dans lesquels les autorités chargées des aires protégées et les populations locales devront avoir une voix centrale. Idéalement, les politiques nationales devront désigner les sites essentiels à des fins de conservation écologique et de la biodiversité comme des zones interdites aux activités à grande échelle ayant des impacts préjudiciables. Cela devrait également s'appliquer au « bassin versant » ou à la « zone d'impact » situés en dehors de l'aire protégée, où de telles activités pourraient avoir un impact sur l'aire protégée.



De nombreuses populations locales dépendent directement des ressources naturelles, y compris celles qui se trouvent dans les AP.

Si de telles mesures, ou des efforts plus globaux tels que le plaidoyer de l'UICN pour que certaines catégories d'aires protégées soient interdites à l'exploitation minière, sont des mesures visant à limiter les impacts négatifs du développement sur les aires protégées, l'accent est également de plus en plus mis sur la nécessité de réorienter le cadre de développement lui-même. Sans cela, les dommages écologiques généralisés, causés par l'industrie extractive, les infrastructures et autres processus de « développement » inhérents à un modèle qui place la croissance économique au-dessus de tout, continueront de saper à la fois la biodiversité et les communautés, en particulier celles qui dépendent le plus de l'environnement naturel. L'un des volets de cette réorientation est la voie du « développement durable », dans laquelle les impacts environnementaux sont intégrés de manière plus centralisée dans la planification du développement, et l'économie s'oriente vers des processus, des technologies, une comptabilité et autres mesures plus écologiques.

[Lire le chapitre entier](#)

CITATION DU MOIS

«Que la force me soit donnée de supporter ce qui ne peut être changé et le courage de changer ce qui peut l'être, mais aussi la sagesse de distinguer l'un de l'autre».

Marc Aurèle

Le PAPACO en ligne
facebook/IUCNpapaco
Groupe FB MOOC (Français)
[@mooconconservation \(Instagram\)](https://mooconconservation)
[@Papaco IUCN \(X\)](https://Papaco_IUCN)
Site web du Papaco

Un peu de lecture !

>>> MÉMO UICN : RÔLE DES ZONES PROTÉGÉES DANS L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

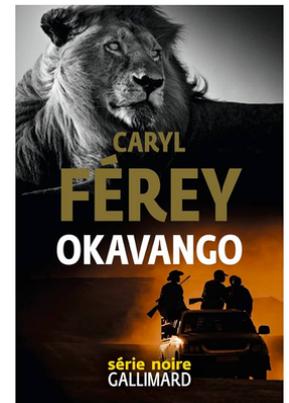
Il existe un consensus général sur le fait que la perte de biodiversité et le changement climatique sont des crises jumelles qui nécessitent des approches intégrées, globales et holistiques. Comme l'a très bien expliqué António Guterres, secrétaire général des Nations unies, les deux défis mondiaux que sont le changement climatique et la perte de biodiversité doivent être abordés de manière plus coordonnée : "Le changement climatique menace de saper tous les efforts de conservation et de gestion durable de la biodiversité et la nature elle-même offre certaines des solutions les plus efficaces pour éviter les pires impacts d'une planète qui se réchauffe".

Pour en savoir plus (anglais seulement)



>>> ROMAN POLICIER : UN BRACONNIER ASSASSINÉ, LES ANIMAUX D'UNE RÉSERVE DÉCIMÉS, UNE ENQUÊTE HALETANTE EN NAMIBIE AU COEUR DU MONDE SAUVAGE !

Engagée avec ferveur dans la lutte antibraconnage, la ranger Solannah Betwase a la triste habitude de côtoyer des cadavres et des corps d'animaux mutilés. Aussi, lorsqu'un jeune homme est retrouvé mort en plein coeur de Wild Bunch, une réserve animalière à la frontière namibienne, elle sait que son enquête va lui donner du fil à retordre. Un roman haletant et très bien documenté !



CONTACTS - PAPACO

geoffroy.mauvais@iucn.org
madeleine.coetzer@iucn.org
info@youth-conservation.org

Programme Aires Protégées d'Afrique & Conservation - PAPACO
Chargée de programme PAPACO - Communication
Hélène Magdelain, point focal Youth Conservation

Pour contribuer à une NAPA (article ou publication sur les aires protégées, photo de couverture, offre d'emploi, etc.), contactez-nous sur mooocs@papaco.org.

LES OPINIONS EXPRIMÉES DANS CETTE LETTRE NE REFLÈTENT PAS NÉCESSAIREMENT CELLES DE L'UICN